



COMMISSION LOCALE DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA BRUYÈRE

Séance plénière du 14/10/2015

Compte-rendu

Présents

CLDR (11) : Guillaume André, Bernard Allard, Robert Cappe, André Dury, Monique Fraiture, Roland Lecocq, Gérard Marc, Arthur Melon, Jean Rondia, Jean Severin, Patrick Vanackere

Administration communale : Marie-Aude Goffin

FRW (animation et secrétariat) : Jocelyne Van Lierde, Dimitri Phukan

Excusés (10): Jan Billekens, Thierry Chapelle, Rosaria Cocina, Lucien Libert, Jean Mathieu, Jacqueline Niessen, Philippe Soutmans, Jean-Marc Toussaint, Dario Cirillo, Jean-Claude Dujardin

Points à l'ordre du jour

- Visite du local du Syndicat d'initiative réaménagé
- Proposition d'activation de la fiche projet 1.05 du lot 1 : mettre en place des pédibus / vélobus intergénérationnels dans le cadre scolaire
- Retour et suivi du GT agriculture (30.09)
- Organisation d'un stand CLDR à la journée de l'arbre (28.11)
- Information sur le projet 'Biblioteca Erica' (reporté)
- Divers.

1. Visite du local du Syndicat d'initiative réaménagé

Le local et la salle des fêtes de Nosse Maujone sont en cours de rénovation. A terme, le Syndicat d'initiative disposera d'un beau local d'accueil et de possibilités d'exposition dans la salle (avec accès PMR). Des permanences auront lieu dans le local. Un minimum de 4 manifestations par an (expositions) aura lieu dans la grande salle.

2. Remarques concernant le CR de la dernière CLDR

André Dury demande qu'il soit fait mention dans le PCDR de la charte Agenda Mondial des droits de l'homme dans la cité signée par la Commune en 2011 à la demande d'Amnesty International. Le document sera transmis au bureau Aménagement chargé de rédiger le PCDR.

Il propose également 2 défis fédérateurs pour le PCDR : « La Bruyère, le rural moderne » et « La Bruyère, le rural dans le vent ». Parmi les propositions de la dernière CLDR, le bureau d'études a retenu « La Bruyère, la convivialité dans la tradition et la modernité ».

3. Etat d'avancement de l'élaboration du PCDR

Le PCDR devrait être présenté au Conseil communal de novembre pour approbation avant d'entamer la procédure de validation par la Région (commission régionale d'aménagement du territoire – CRAT - et Gouvernement wallon).

Questions / remarques:

- **Qu'est-ce qu'une demande de convention ?**

Il s'agit d'une demande de subventionnement d'un projet du PCDR par le budget du développement rural. Tous les projets du PCDR ne nécessitent pas de subventions pour être réalisés.

- **Quelles sont les échéances pour que la CRAT remette un avis sur le PCDR et que le Gouvernement l'approuve ?**

La CRAT a deux mois pour remettre un avis sur le PCDR. Passé ce délai, l'avis est réputé favorable. Le Gouvernement a alors 3 mois pour approuver ou rejeter le PCDR.

4. Proposition d'activation de la fiche projet 1.05 du lot 1 : mettre en place des pédibus / vélobus intergénérationnels dans le cadre scolaire

Quel projet ?

Préalables :

- Rencontrer les directions d'écoles pour mesurer leur intérêt à participer au projet
- Réaliser une enquête concernant les besoins et les domiciles des enfants
- Tirer les enseignements de l'expérience pilote à Meux

Concept :

- Pédibus et/ou vélobus en fonction des distances
- Pédibus semble plus pratique à organiser

Itinéraires :

- Identifier des itinéraires à emprunter
- Sécuriser les points noirs

Acteurs :

- Les parents qui font déjà les trajets à pied / à vélo pourraient participer au projet
- Partenaires / personnes ressources : pédibus de Malonne, groupe sentier (itinéraires pédibus), pro vélo (brevet du cycliste), Emile le serpent mobile (campagne en faveur de modes de transports plus actifs).

Ecole pilote ?

- Vu la configuration du village, les écoles de Meux (réseau communal et réseau libre) semblent les mieux placées pour être pilotes.

Quand ?

- Période de lancement : après Pâques quand il fait clair plus longtemps
- Relance / promotion lors de la semaine de la mobilité (septembre)

Porteurs ?

- Commune, Echevin de l'enseignement, CLDR, CCCA, écoles (directeurs, accueil extrascolaire, associations de parents), Syndicat d'initiative.

GT : qui ?

Actuellement seul Jean Severin s'est montré intéressé de participer au GT. Nécessité que d'autres membres y prennent part pour qu'il voie le jour.

Points d'attention

- Pour que le système perdure, il faut créer une équipe de bénévoles. Que tout ne repose pas sur une ou deux personnes.
- Quelle est la responsabilité des bénévoles qui encadrent les rangs ? Faut-il les assurer ?
- La distribution d'un gilet fluo devrait être envisagée en parallèle. Cela permettra aussi une sensibilisation à la sécurité routière.
- Poids des cartables
- Horaires d'arrivée et de départ de l'école sont variables et fonction de l'emploi du temps des parents
- Public cible : enfants à l'école primaire (à adapter en fonction des itinéraires)
- Sécuriser les abords des écoles à réaliser (si nécessaire)
- Chaque village a ses particularités, une expérience pilote ne pourra pas être reproduite telle quelle
- La Commune va faire placer 1 range vélo (4 places) financé par la publicité devant la bibliothèque de Meux.

5. Retour et suivi du GT agriculture (30.09)

Objectif du GT : organiser une manifestation pour mettre en valeur et questionner l'agriculture à La Bruyère.

Trois propositions :

- 19.02.16 (salle des fêtes de Rhisnes) : organisation d'une soirée conférence – débat concernant le visage actuel de l'agriculture et les évolutions à venir. Dégustation de produits locaux. Intervenants : Marianne Streel (membre CLDR, présidente de l'Union des Agricultrices Wallonnes) et un agriculteur de La Bruyère.
- Réalisation d'une carte et d'une liste reprenant les producteurs locaux de la Commune (réalisée par la Fédération Wallonne de l'Agriculture – FWA). Cette carte pourra être distribuée à la soirée débat et diffusée via le bulletin communal.
- Été 2016 : 1 rendez-vous par mois dans une ferme pour découvrir les lieux, aller à la rencontre de l'agriculteur et déguster les produits locaux.

Questions / remarques:

- La carte des producteurs devrait reprendre les horaires d'ouverture

- L'événement de l'été 2016 devrait avoir lieu à un moment adéquat pour que les familles puissent y participer (par exemple, un samedi après-midi pour un goûter)
- La Maison de la mémoire rurale prépare une promenade axée sur le métier de l'agriculteur et les fermes. Les 2 événements pourraient se coupler.

6. Organisation d'un stand CLDR à la journée de l'arbre (28.11)

L'Opération de Développement Rural est présente depuis plusieurs années à la journée de l'arbre à travers un stand d'information. Cette année, la CLDR souhaite à nouveau y participer. Pour présenter les projets du PCDR et inviter les Bruyérois à participer à la réflexion concernant les vélo/pédibus ; ce sera également l'occasion d'informer sur la soirée du 19.02.2016.

La FRW invitera les personnes motivées par le stand à se rencontrer début novembre.

7. Divers

- Démission de la CLDR de Jean Mathieu qui part s'installer à Ostende.
- Question d'André Dury : quelles sont les dispositions de la Commune concernant l'accueil des réfugiés ?

La Commune accueille des réfugiés depuis de nombreuses années. Il y a des personnes de différentes nationalités dont les enfants ont fréquenté les écoles de la commune. Cela s'est globalement bien passé. Actuellement il n'y a plus de logements pour l'accueil de réfugiés. La Commune compte bien continuer à s'inscrire dans une politique d'accueil.

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde et Dimitri Phukan*